

Dernière mise à jour le 10 novembre 2020

Métier

L'opérateur·trice en Traitement des Matériaux est un·e spécialiste des procédés d'amélioration de la surface des matériaux (métaux, plastiques et composites). Il·elle prépare la mise en oeuvre, conduit et surveille le démarrage et l'arrêt des installations, assure la maintenance et contrôle la qualité des produits, participe à l'amélioration de la production en veillant à la protection de l'environnement.

Le·la peintre industriel applique des couches de revêtement ou de protection, comme des peintures et des laques, sur des pièces et des produits industriels. En fonction des différents modes d'organisation de l'entreprise, il·elle peut être amené à travailler en îlots, en atelier, sur lignes de production ou sur chantier.

Durée et organisation

Formation en continue

- **Durée** : 865 heures dont 585 heures au centre et 280 heures en entreprise
- **Stages** : 2 périodes en entreprise sont prévues

Lieu | Date

REDON | de février 2021 à juillet 2021

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capable de :

- Préparer la production
 - Analyser et calculer les conditions opératoires
 - Préparer et conditionner les pièces et produits
 - Etablir les réglages et les essais sur les équipements
- Réaliser une production
 - Démarrer et conduire les installations
 - Suivre un plan de surveillance et de contrôle
 - Identifier les dysfonctionnements

Admission

Public

- Les personnes de moins de 26 ans en recherche d'emploi.
- Les personnes de plus de 26 ans et +, inscrites à Pôle Emploi.

Pré-requis d'entrée en formation

- Maîtriser les savoirs de base
- Etre titulaire d'un CAP/BEP, titre ou diplôme professionnel de niveau 3.

Qualités requises : esprit de rigueur, aptitude au travail en équipe, relationnel adapté pour une bonne communication, curiosité technique.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de candidature, entretien collectif et/ou individuel

Délais d'accès

Les processus d'intégration sont organisés 3 mois avant le démarrage des sessions de formation. Les sessions sont définies par le financeur et consultable sur le site du Gref.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

Coût

- Demandeur d'emploi : formation gratuite (financée par le Conseil Régional de Bretagne et le Fonds Social Européen), aide financière possible selon critères définis par

- Contrôler et s'assurer de la qualité
 - Effectuer les opérations d'autocontrôle
 - Participer à la démarche qualité de l'entreprise
- Maintenir et gérer les non-conformités
 - Etablir un diagnostic de panne
 - Effectuer les opérations de maintenance préventives et curatives

SECTEURS CONCERNÉS

Toutes industries : aéronautique, automobile, construction mécanique, construction électrique et électronique, électroménager, lunetterie, bijouterie, prothèse et matériel médical, ...

Programme

MODULES OPÉRATEUR·TRICE EN SURFACE

- Vérification de la faisabilité du traitement et validation des étapes précédentes en accord avec les exigences clients
- Choix et mise en oeuvre des techniques de montage adaptées aux pièces à traiter et au traitement à effectuer
- Préparation des pièces élémentaires, des appareils de contrôle et installation avant traitement en respectant les instructions et les documents qualité
- Traitement des pièces élémentaires par des procédés de conversion sur alliages légers ou de conversion et de revêtement sur acier
- Production, qualité et traçabilité des opérations effectuées
- Contrôle des paramètres de fonctionnement des installations pour maintenir le procédé en fonctionnement optimal
- Mesures de sécurité et de protection de l'environnement prévues dans le cadre de l'activité du traitement des matériaux

MODULES PEINTRE INDUSTRIEL

- Préparation de la peinture et du poste de travail
- Assurance de la maintenance du poste de travail et des équipements
- Mise en oeuvre d'un système d'application de peinture
- Contrôle de la qualité
- Réalisation des retouches sur des éléments peints

la région Bretagne (nous consulter).

□

- Salarié.e : des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle, plan de formation de l'employeur, CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle, CFP,...).

Nos conseillers vous accompagnent dans le montage financier de votre projet de formation.

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers alternance, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **CQPM Opérateur·trice en surface** et/ou du **CQPM Peintre industriel**, diplôme délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Validation

- CQPM Opérateur·trice en surface de niv. 3 (CAP/BEP)
- CQPM Peintre industriel de niv. 3 (CAP/BEP)

La certification est organisée en blocs de compétences pouvant être suivis individuellement suite à une validation partielle.

Poursuites d'études et débouchés

Exemples de métiers : opérateur·trice de production, conducteur·trice de lignes de traitement des matériaux, peintre industriel, ...

Contacts

- Brest - Quimper | 02 98 02 23 02
- Bruz - Redon - Vitré | 02 99 52 54 66
- Lorient | 02 30 17 02 23
- Plérin | 02 56 44 82 07

A noter

Dispositif Conseil Régional de Bretagne

Cette formation est également proposée dans le cadre de contrats d'alternance.